



## L'entretien des bois

L'entretien des bois surtout ceux exposés aux intempéries, type charpente ou colombage, est particulièrement important car c'est ce qui peut favoriser une bonne pérennité du matériau et donc une bonne stabilité de la structure de l'édifice.

Pour les bois intérieurs, il faut veiller à ce que la toiture ne laisse pas passer d'eau. Pour les bois extérieurs, il est nécessaire de commencer par vérifier chaque année l'état des bois. Lorsque ceux-ci commencent à subir les affres du temps, il faut s'en occuper. Cinq étapes sont à suivre :

1. Le nettoyage des bois, surtout les parties horizontales, a pour vocation d'éliminer -grâce à un **brossage doux** et sans casser les fibres du bois- les poussières et impuretés. En effet, ces amas favorisent la création d'une zone où l'humidité est permanente et le développement d'organismes type insectes ou champignons.

2. Certains signes peuvent être scrutés comme : une couleur noire, blanche ou jaune-orangée, des trous (de 0,5mm à plus) témoignant de la présence de vrillettes, des parties molles ou mouillées. Une **inspection des bois** peut également être réalisée avec une pointe de couteau ou un clou. Si ces derniers s'enfoncent de manière aisée dans les bois, c'est que ces derniers n'ont plus de résistance. Ils sont sans aucun doute pourris ou attaqués.

Attention néanmoins à bien distinguer une atteinte de l'aubier (le bois tendre qui entoure le coeur d'un tronc) qui n'est pas très importante car l'aubier n'est pas structurellement importante et une atteinte du coeur du bois.

Quand le coeur est pourri, il faut envisager de remplacer ou de conforter les bois en place. Il est nécessaire de repérer les points d'infiltrations, de procéder aux réparations nécessaires voire si besoin remplacer les bois pourris.

3. Les bois nettoyés doivent ensuite être nourris. Le mélange :

**1/3 essence de térébenthine + 1/3 huile de térébenthine + 1/3 insecticide** est à conseiller car il permet de protéger les bois contrent la pluie mais aussi de lutter contre les microorganismes. Notons que l'huile de térébenthine, que l'on peut trouver dans les entreprises spécialisées, est plus onéreuse que l'huile de lin mais elle a l'avantage de ne pas noircir les bois. L'huile de térébenthine peut être remplacée par de l'huile de lin ou de l'huile pour bateau (très efficace contre les intempéries).

L'huile permet de protéger les bois de part sa nature grasse, l'essence permet de faire pénétrer l'huile de manière plus profonde dans le bois. On peut également rajouter du siccatif (si huile de lin) pour que le mélange sèche bien (1 bouchon pour 5L). L'insecticide doit être composé de pyrèthre.

Ajoutons que les bois actuels sont coupés, puis rapidement séchés et vendus, ce qui induit que la sève et autres nutriments présents dans l'arbre sont toujours existants dans les fibres du bois. Anciennement, les bois passaient un temps non négligeable dans l'eau afin que la sève soit évacuée et étaient ensuite séchés pendant plusieurs années.

Aujourd'hui, les pores du bois restent ouverts et lorsque l'humidité pénètre à nouveau, les insectes et autres champignons y trouvent un garde-manger. L'huile permet donc de boucher ces pores.

Le mélange peut être **chauffé** pour assurer une meilleure pénétration surtout dans

les fibres du chêne. Il doit être appliqué jusqu'à refus.

4. Pour les bois intérieurs, le même traitement peut être réalisé ou alors, lorsque les bois sont sains, **un lait de chaux** (1L de chaux pour 10L d'eau) peut être effectué. Il est alors important de bâcher sous les éléments à traiter. Le lait de chaux va éclaircir les bois et au bout que plusieurs passages (et leur séchage), les veines du bois vont ressortir.

5. Pour les parties susceptibles d'être le plus attaquées, comme le contour des portes et des fenêtres, il faut veiller à freiner au maximum les possibilités de rétention de l'eau. Les solins en métal (zinc ou plomb) sont utiles lorsqu'ils sont placés en partie supérieure des cadres.

**EVITER A TOUT PRIX** : les peintures imperméables, le ciment « vert », le silicone, le recouvrement de parties en bois par des matériaux non respirants...

